

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Biopren 5 EC larvicide concentrate

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: 148/22/L

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: LU-0028765-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Biopren 5 EC larvicide concentrate

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Bábolna Bioenvironmental Centre Ltd.
	Adresse	Szállás u. 6. H-1107 Budapest Hongrie
Numéro de l'autorisation	148/22/L	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	LU-0028765-0000	
Date de l'autorisation	01/02/2021	
Date d'expiration de l'autorisation	04/12/2030	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Bábolna Bioenvironmental Centre Ltd.
Adresse du fabricant	Szallas utca 6 1107 Budapest Hongrie
Emplacement des sites de fabrication	Dr Köves János út 1-3 H-2943 Babolna Hongrie

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1386 - (S)-méthoprène
Nom du fabricant	Bábolna Bioenvironmental Centre Ltd.
Adresse du fabricant	Szállás utca 6 1107 Budapest Hongrie
Emplacement des sites de fabrication	Szallas utca 6 1107 Budapest Hongrie

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(S)-méthoprène	Isopropyl-(2E,4E,7S)-11-methoxy-3,7,11-trimethyl-2,4-dodecadienoate	Substance active	65733-16-6		6,42
Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2%		Substance non active		918-481-9	83,67
Acide benzènesulfonique, dérivés 4-C10-14-alkyle, sels de calcium		Substance non active	90194-26-6	290-635-1	4,32
2-méthyl-propan-1-ol		Substance non active	78-83-1	201-148-0	2,02

2.2. Type de formulation

CE - Concentré émulsionnable

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Liquide et vapeurs inflammables.
 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 Provoque des lésions oculaires graves.
 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

<p>Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>Porter des gants de protection.</p> <p>Porter des vêtements de protection.</p> <p>EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>NE PAS faire vomir.</p> <p>Recueillir le produit répandu.</p> <p>Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p> <p>Garder sous clef.</p> <p>Éliminer le contenu dans un centre de recyclage.</p> <p>Éliminer le récipient dans un centre de recyclage.</p>

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Puces - Professionnel (formé) - intérieur

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Cténocéphalides Nom commun: Puces Stade de développement: Larves
Domaine d'utilisation	Intérieur Pour le traitement des zones où les larves de puces peuvent se développer et où des imagos sont visibles, par exemple, dans les lieux de repos des animaux domestiques, sur les tapis et les meubles rembourrés.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation (un dispositif de pulvérisation à main). Appliquez le spray aux endroits où se développent les larves de puces et où les imagos sont vues (car l'emplacement des imagos indique l'emplacement des larves de puces).

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Mélangez 5 ml de concentré BIOPREN 5 EC avec de l'eau jusqu'à obtenir un total de 5 litres. 5 litres de solution de travail suffisent pour traiter 100 m² de surface.
Dilution (%): 0.1% (1:1000)
Nombre et fréquence des applications:

Efficacité résiduelle: En observant les instructions d'utilisation ci-dessus et en appliquant la dose recommandée, un effet résiduel de 12 semaines peut être obtenu. Le produit peut être appliqué au maximum 4 fois par an.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel qualifié

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille opaque HDPE ou COEX HDPE / PA :
100, 200, 250, 300, 500, 750, 1000 ml

Réceptacle opaque HDPE ou COEX HDPE/PA :
1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

/

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

/

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

/

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

/

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

/

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Les produits doivent toujours être utilisés conformément aux instructions de l'étiquette.
- Lors de la détermination du traitement, tenez compte du cycle de vie et des caractéristiques des insectes cibles. En particulier, déterminez le stade le plus sensible de l'insecte, le moment des applications et les zones à traiter.
- Un traitement complémentaire utilisant des produits adulticides à effet rapide peut être nécessaire pour obtenir un contrôle immédiat des puces adultes déjà développés.
- Avant de préparer la solution de travail, bien agitez le concentré et refermez la bouteille une fois que la quantité requise est mesurée.
- Remplissez le de dispositif de pulvérisation (un pulvérisateur manuel d'une pression de 1 à 3 bars) avec de l'eau à la moitié de son volume, mesurez la quantité de concentré LARVAPREN 5 EC indiquée ci-dessous et la versez dans le pulvérisateur. Après cela, remplissez le pulvérisateur jusqu'au volume souhaité, puis mélangez soigneusement la solution de travail. Gardez la solution de travail fermée et utilisez-la dans les 48 heures. Agitez la solution de travail de temps en temps pendant le traitement ou à chaque fois après une plus longue pause.
- Il est peu probable que le concentré LARVAPREN 5 EC endommage les surfaces traitées, cependant - pour éviter cela - il est recommandé de faire une application d'essai sur une zone peu visible. Ceci est particulièrement important lors du traitement des tapis et des meubles rembourrés. Lorsqu'il est utilisé sur des surfaces très poreuses (comme la brique, le plâtre, le ciment, etc.), l'efficacité peut être réduite.
- Mélangez 5 ml de concentré LARVAPREN 5 EC avec de l'eau jusqu'à obtenir un total de 5 litres.
- 5 litres de solution de travail suffisent pour traiter 100 m² de surface.
- Pour le traitement des zones où les larves de puces peuvent se développer et où des imagos sont visibles, par exemple, dans les lieux de repos des animaux domestiques, sur les tapis et les meubles rembourrés. Appliquez une ventilation complète après le traitement.
- N'utilisez pas le produit à l'extérieur dans des zones pour la garde d'animaux domestiques.
- Les animaux doivent être tenus hors de la zone de pulvérisation. Ne pulvérisez pas directement les animaux. Assurez-vous que les animaux domestiques peuvent rentrer dans la zone traitée ou les étables uniquement lorsque le spray est complètement séché.
- Efficacité résiduelle: En observant les instructions d'utilisation ci-dessus et en appliquant la dose recommandée, un effet résiduel de 12 semaines peut être obtenu. Le nettoyage et la marche sur les surfaces traitées peuvent réduire l'efficacité résiduelle.
- Le produit peut être appliqué au maximum 4 fois par an.
- Il est recommandé d'utiliser des insecticides avec un mode d'action différent (rotation) dans le programme de lutte antiparasitaire.
- S'il est possible, il est recommandé de combiner les traitements chimiques avec l'application de mesures non chimiques.
- Une élimination complète des insectes doit être tentée dans les zones infestées.
- Lorsqu'une période de traitement prolongée est nécessaire, les traitements doivent être alternés avec des produits ayant des modes d'action différents.
- Les niveaux d'efficacité doivent être surveillés et les cas d'efficacité réduite doivent être étudiés pour détecter d'éventuelles preuves de résistance.
- Informez le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché si le traitement est inefficace.
- Évitez l'utilisation continue du produit.

5.2. Mesures de gestion des risques

- N'utilisez pas le produit à l'extérieur dans des zones pour la garde d'animaux domestiques.
- Les animaux doivent être tenus hors de la zone de pulvérisation. Ne pulvérisez pas directement les animaux. Assurez-vous que les animaux domestiques peuvent rentrer dans la zone traitée ou les étables uniquement lorsque le spray est complètement séché.
- Efficacité résiduelle: En observant les instructions d'utilisation ci-dessus et en appliquant la dose recommandée, un effet résiduel de 12 semaines peut être obtenu. Le nettoyage et la marche sur les surfaces traitées peuvent réduire l'efficacité résiduelle.
- Le produit peut être appliqué au maximum 4 fois par an.
- Il est recommandé d'utiliser des insecticides avec un mode d'action différent (rotation) dans le programme de lutte antiparasitaire.
- S'il est possible, il est recommandé de combiner les traitements chimiques avec l'application de mesures non chimiques.
- Une élimination complète des insectes doit être tentée dans les zones infestées.
- Lorsqu'une période de traitement prolongée est nécessaire, les traitements doivent être alternés avec des produits ayant des modes d'action différents.
- Les niveaux d'efficacité doivent être surveillés et les cas d'efficacité réduite doivent être étudiés pour détecter d'éventuelles preuves de résistance.
- Informez le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché si le traitement est inefficace.
- Évitez l'utilisation continue du produit.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Inhalation : menez la personne blessée à l'air frais, détachez les vêtements serrés, reposez-la et gardez-la au chaud. Obtenez des soins médicaux en cas de malaise.
- En cas de contact avec la peau : retirez les vêtements contaminés ; lavez soigneusement la surface de peau avec de l'eau puis avec du savon.
- En cas de contact avec les yeux : rincez abondamment à l'eau pendant quelques minutes. Si nécessaire, retirez les lentilles de contact, si possible. Continuez à rincer. Reposez la personne blessée pendant 30 minutes et consultez un ophtalmologiste en cas de gonflement, de rougeur et de trouble des yeux.
- En cas d'ingestion : ne fais pas vomir ! Lavez la bouche de la personne consciente avec beaucoup d'eau.
- Obtenez des soins médicaux en cas de malaise. En cas d'ingestion, appelez immédiatement le centre antipoisons (Tél.: 8002-5500) ou un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Le produit et son emballage doivent être éliminés en tant que déchets dangereux. Méthode d'élimination recommandée : incinération

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conservez dans son emballage original opaque et fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Protégez de la chaleur rayonnante, de la lumière directe du soleil et du gel. Ne stockez pas à une température supérieure à 30°C.
- La durée de conservation est de 4 ans.

6. Autres informations